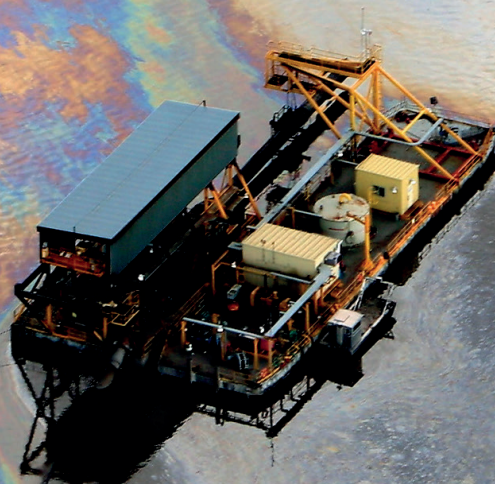


VOTER CONTRE LE CLIMAT ET LA BIODIVERSITÉ



Actionnariat (in-)actif: les gestionnaires
de fortune inaudibles sur l'environnement
et le climat

GREENPEACE

LA PROPRIÉTÉ ENGENDRE DES RESPONSABILITÉS

Les gestionnaires de fortune soutiennent les activités commerciales destructrices pour le climat et la biodiversité des entreprises dans lesquelles ils investissent. Cela engendre de graves conséquences pour les êtres humains, les animaux et la nature. C'est le constat de Greenpeace Suisse après une analyse d'un échantillon représentatif des votes effectués par dix des plus grands gestionnaires d'actifs opérant en Suisse, dont les avoirs représentent plusieurs centaines de milliards de francs. L'analyse se concentre sur les votes concernant les entreprises dont les activités aggravent la crise climatique et détruisent la biodiversité.

Les résultats sont décevants. Malgré l'urgence liée à l'accélération de la crise du climat et de la biodiversité, les gestionnaires de fortune négligent leur responsabilité envers les entreprises dans lesquelles ils investissent. Ils n'utilisent pas suffisamment leur droit de vote pour limiter le réchauffement climatique à 1.5°C, préserver et restaurer la biodiversité et utiliser les ressources naturelles de façon durable. Pire, ils se rendent activement complices des pratiques commerciales nocives pour le climat et l'environnement de ces entreprises.

L'étude de Greenpeace Suisse montre également que la majorité des dix gestionnaires de fortune examinés communiquent mal et manquent de transparence sur le comportement de vote et les objectifs poursuivis. Les investisseurs ont donc peu de moyens de vérifier comment les droits de vote sont utilisés pour la protection du climat et de l'environnement.

Quelle est la responsabilité des gestionnaires de fortune?

La propriété engendre des responsabilités. Qui investit dans des actions devient actionnaire. Cela signifie devenir copropriétaire de l'entreprise et, de fait, co-responsable de son activité commerciale. Les droits des actionnaires, notamment le droit de participer aux assemblées générales et de voter sur des questions importantes prennent une importance cruciale. Dans les fonds d'investissement, ce sont les gestionnaires de fortune qui gèrent le portefeuille qui exercent généralement ces droits. Ils sont donc responsables, car leur comportement de vote influence directement les organes de direction et les objectifs des entreprises dans le portefeuille du fonds.



Qu'est-ce qu'un gestionnaire de fortune?

Les gestionnaires de fortune sont des entreprises chargées de gérer les actifs d'investisseurs institutionnels et privés. Par exemple, pour des caisses de pension, des compagnies d'assurance et des fondations, mais aussi pour des épargnants du 3^e pilier ou des personnes privées qui souhaitent investir sur le marché financier. Les gestionnaires de fortune prennent des décisions concernant l'achat, la vente et la gestion des actifs.

L'exercice du droit de vote est partie intégrante de l'actionnariat actif

Diriger les entreprises via les droits des actionnaires est un élément important d'une stratégie d'investissement connue sous le terme anglais de active ownership (actionnariat actif) ou investment stewardship. L'actionnariat actif implique d'assumer la responsabilité liée à la propriété qui découle des investissements financiers. L'objectif est d'influencer les entreprises et de saisir l'opportunité de soutenir des changements. En exerçant le droit de vote, en dialoguant avec les entreprises et en soutenant le fait de respecter le contexte politique et le cadre réglementaire, il est possible de participer au choix des objectifs d'une entreprise, y compris les mesures visant à réduire son impact environnemental et climatique.



TOLÉRANCE ENVERS DES ACTIVITÉS NOCIVES POUR LE CLIMAT

Greenpeace Suisse a voulu savoir si les gestionnaires de fortune opérant en Suisse utilisent leur droit de vote pour rendre les entreprises dans lesquelles ils investissent plus durables. L'objectif premier est de limiter le réchauffement climatique mondial à 1,5 degré et de protéger et restaurer la biodiversité. Pour cela, l'organisation environnementale a examiné de manière aléatoire le comportement de vote des gestionnaires de fortune d'UBS, Credit Suisse, Pictet, Vontobel, Swiss Life, Swisscanto, Lombard Odier, BlackRock, AXA et GAM.

L'échantillon se concentre sur dix votes réalisés au sein d'entreprises dont les activités contribuent de manière significative à la crise du climat et de la biodiversité. Les votes ont été sélectionnés en fonction de leur pertinence à témoigner de l'utilisation cohérente du droit de vote par les gestionnaires de fortune:

- trois propositions d'actionnaires en faveur de pratiques commerciales favorables au climat et à l'environnement (Equinor, Royal Bank of Canada, Amazon)
- un vote consultatif sur une stratégie climatique insuffisante proposée par la direction (Say on Climate de TotalEnergies)
- six votes sur la confirmation des présidents du conseil d'administration d'entreprises qui n'ont pas aligné leurs stratégies environnementales et climatiques sur les normes internationales malgré des années d'efforts d'engagement (ExxonMobil, American Electric Power Company, Toyota Motor Corporation, Glencore, EMS-Chemie et JBS).

Les résultats sont clairs. Lors de la période de vote de 2023, les dix gestionnaires de fortune analysés ont approuvé plusieurs pratiques commerciales particulièrement nocives pour le climat et l'environnement.

UBS et BlackRock sont les plus mal classés. Les deux n'ont utilisé leur droit de vote en faveur du climat et de l'environnement que pour l'une des dix propositions examinées (UBS pour une proposition d'actionnaire chez Amazon et BlackRock pour l'élection au conseil d'administration de JBS). Les deux gestionnaires de fortune renvoient ainsi une très mauvaise image.

Vontobel et Lombard Odier ne font guère mieux. Bien que les votes remontent tous à plusieurs mois, Vontobel n'a pas publié les résultats des votes jusqu'à fin janvier, malgré une demande en ce sens, ce qui aurait permis aux investisseurs de se faire une meilleure idée de l'exercice de leur droit de vote. Lombard Odier manque elle aussi de sérieux dans sa manière d'assumer ses responsabilités. L'entreprise se présente pourtant volontiers comme un pionnier en matière de durabilité. Lombard Odier pratique le split-voting¹ qui empêche le gestionnaire de fortune de se positionner clairement. L'impact potentiel du vote est dilué.

L'échantillon montre en outre que les gestionnaires de fortune peinent à utiliser la possibilité de sanctionner les stratégies insuffisantes ou inexistantes en faveur du climat et de la durabilité d'une entreprise en votant contre la réélection des membres du conseil d'administration. Cela alors que les études les plus récentes démontrent de manière évidente que les votes des actionnaires contre l'élection ou la réélection des membres du conseil d'administration peuvent induire des changements déterminants au sein de l'entreprise². Ainsi, lors de la confirmation des présidents du conseil d'administration d'entreprises présentant des lacunes criantes dans leurs stratégies climatiques et environnementales, aucun des gestionnaires de fortune examinés n'a systématiquement voté contre leur réélection. Seul Pictet, à une exception près, a voté contre les présidents du conseil d'administration à chaque vote sur la base de considérations climatiques et environnementales.

¹ Lors d'un split-voting, un gestionnaire de fortune représentant plusieurs client·es ou fonds exprime ses votes différemment lors d'un vote: par exemple, le gestionnaire de fortune peut voter en faveur d'une proposition au nom de certains fonds, tandis qu'il vote contre au nom d'autres fonds.

² Voir par exemple Quigley E. (2023) [Evidence-based climate impact: A financial product framework](#), Energy Research & Social Science, Volume 105. 103252; Quigley E. (2020), [Universal Ownership and the Polycrisis: Social Norms, Feedback Loops, and the Double Hermeneutic](#).

Tableau 1 – Évaluation du comportement de vote des gestionnaires de fortune

Le tableau montre si les gestionnaires de fortune examinés ont utilisé leur droit de vote en faveur de la protection du climat et de la biodiversité³ lors de dix votes identifiés comme pertinents pour le climat et l'environnement en 2023⁴.

Vote	Gestionnaire de fortune	AXA	BlackRock	CREDIT SUISSE	GAM	LOMBARD ODIER	PICTET	Swisscanto	SwissLife	UBS	Vontobel
Amazon* Approbation de la proposition d'actionnaire pour un rapport sur les efforts de réduction de la consommation de plastique											
American Electric Power Company Révocation du président du conseil d'administration en raison d'une stratégie nocive pour le climat (production d'électricité à base de charbon)											
EMS-Chemie Révocation du président du conseil d'administration en raison d'une stratégie climatique insuffisante concernant les émissions en amont											
Equinor** Approbation de la proposition d'actionnaire pour une stratégie d'entreprise respectueuse du climat											
ExxonMobil Révocation du président du conseil d'administration en raison d'une stratégie nocive pour le climat											
Glencore Révocation du président du conseil d'administration en raison de mesures insuffisantes de protection du climat et de l'environnement											
JBS Révocation du président du conseil d'administration en raison de mesures insuffisantes contre la déforestation de l'Amazonie, entre autres											
Royal Bank of Canada*** Approbation de la proposition d'actionnaire pour réduire le financement de l'exploration de nouvelles sources de combustibles fossiles											
TotalEnergies **** Rejet du plan insuffisant pour le développement durable et la transition énergétique (Say on Climate)											
Toyota Motor Corporation Révocation du président du conseil d'administration en raison de plans de production nocifs pour le climat et de lobbying anti-climatique											

- Stratégie nuisible pour le climat et l'environnement ou soutien au président du conseil d'administration
- Droits de vote non utilisés malgré la possession d'actions
- Vote contre le président du conseil d'administration, mais pas pour des raisons liées au climat et à l'environnement
- Vote contre le président du conseil d'administration sans indication de motifs
- Split-voting: vote différent selon le fonds ou le client
- Comportement de vote non publié
- Vote contre une stratégie nocive pour l'environnement ou en faveur d'une stratégie respectueuse de l'environnement, ou explicitement contre le président du conseil d'administration pour des raisons liées au climat et à l'environnement.
- pas de données connues sur une éventuelle possession d'actions de l'entreprise au moment de l'analyse.

* Amazon (Shareholder Proposal): «Item 22: Report on Efforts to Reduce Plastic Use».

** Equinor (Shareholder Proposal): «Proposal 14: Let the results of global warming characterise Equinor's further strategy, stop all exploration for more oil and gas, phase out all production and sale of oil and gas, multiply investment in renewable energy and CCS and become a climate-friendly company».

*** RBoC (Shareholder Proposal): «Proposal no. 5: Adopt a Policy for a Time-Bound Phaseout of the Bank's Lending and Underwriting for Projects and Companies Engaging in Fossil Fuel Exploration, Development and Transportation».

**** TotalEnergies (Mgmt. Say on Climate): «Resolution no. 14: Opinion on the Sustainability & Climate – Progress Report 2023».

³ Pour évaluer la durabilité du comportement de vote, nous nous sommes basés sur la position ou la recommandation la plus efficace que nous avons identifiée auprès de représentants d'actionnaires et de gestionnaires de fortune crédibles en ce qui concerne la protection du climat et de l'environnement (Ethos, Majority Action, ShareAction, Climate Votes, Robeco, Pictet).

⁴ Les données de vote ont été extraites du Vote Disclosure Service de l'Institutional Shareholder Services (ISS) fin décembre 2023 et du site web de l'entreprise dans le cas de Pictet. Malgré les demandes, Vontobel n'a pas publié son comportement de vote au moment de la rédaction de ce rapport. À la fin décembre, une requête a été faite auprès du fournisseur de données «LSEG» (anciennement Refinitiv) pour vérifier si les gestionnaires de fortune détiennent des actions dans les entreprises dont les votes étaient pertinents pour l'échantillon.



TotalEnergies

UBS, Pictet, Swisscanto, AXA, GAM et BlackRock ont approuvé la stratégie de durabilité lacunaire de TotalEnergies, qui permet notamment à l'entreprise de mener des forages pétroliers dans des habitats protégés et de détruire des forêts.



MANQUE DE TRANSPARENCE ET LIGNES DIRECTRICES VAGUES

Le comportement de vote n'est pas la seule manifestation du sérieux avec lequel un gestionnaire de fortune assume sa responsabilité envers la protection des ressources naturelles. L'existence de solides lignes directrices de vote qui définissent les normes de protection du climat et de l'environnement exigées des entreprises dans lesquelles il investit sont également significatives. Elles sont très importantes, car si elles sont clairement formulées, elles envoient un signal fort aux entreprises investies. Il est également crucial que les gestionnaires de fortune rendent ces directives ainsi que les justifications de leur comportement de vote transparentes. C'est pourquoi Greenpeace Suisse a examiné de plus près les justifications de vote, les lignes directrices de vote et les politiques de vote rendues publiques des dix gestionnaires de fortune mentionnés ci-dessus⁵.

Chez Swiss Life, Swisscanto, GAM et Lombard Odier, aucune justification n'a pu être trouvée pour leurs décisions de vote lors de la dernière période de vote. Il n'est donc pas clair si la protection du climat et de l'environnement influence réellement leur pratique de vote.

De plus, les lignes directrices de vote de la majorité des gestionnaires de fortune analysés ne contiennent que des formulations extrêmement vagues concernant les attentes à l'égard des entreprises en matière d'impact climatique et de comportement de vote associé. Ces attentes sont également rarement alignées avec les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. En ce qui concerne les impacts environnementaux (comme la déforestation ou la pollution de l'eau), pas un seul de ces dix gestionnaires de fortune a défini un comportement de vote claire face aux stratégies entrepreneuriales insuffisantes⁶.

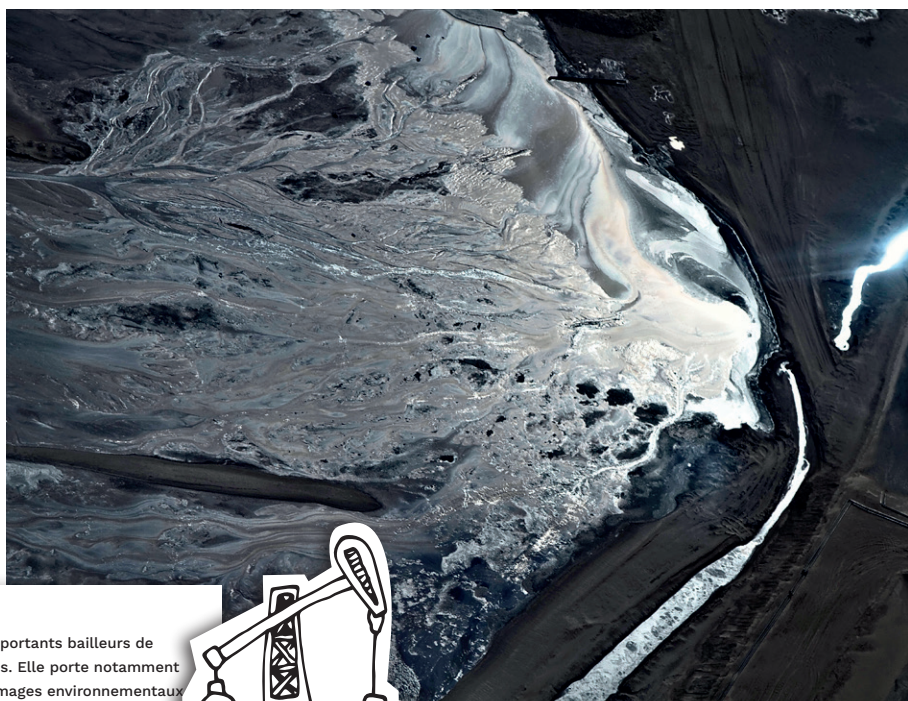
⁵ Voir la liste ci-dessous

⁶ Seuls Lombard Odier, AXA et Swisscanto indiquent dans leurs directives des attentes (à des degrés divers) en matière de ciblage et de réduction des activités commerciales nuisibles à l'environnement de la part des entreprises investies. Toutefois, ces gestionnaires d'actifs évitent soigneusement de définir un comportement de vote contraignant en faveur de ces attentes.

En outre, il existe un manque de règles efficaces pour garantir que les gestionnaires de fortune révoquent les membres du conseil d'administration en cas de stratégies climatiques et environnementales insuffisantes. Bien que la majorité (à l'exception de Vontobel, Swiss Life et Credit Suisse) mentionne une vague possibilité de révocation des membres du conseil d'administration, seule AXA utilise une formulation contraignante⁷. Cependant, même une obligation de vote prétendument contraignante ne garantit pas une action correspondante, comme le montre l'échantillon de vote ci-dessus, même lorsque une initiative d'investisseurs, dont AXA est elle-même membre, évalue les stratégies d'entreprise par rapport aux objectifs de l'Accord de Paris sur le climat comme étant nettement insuffisantes⁸.

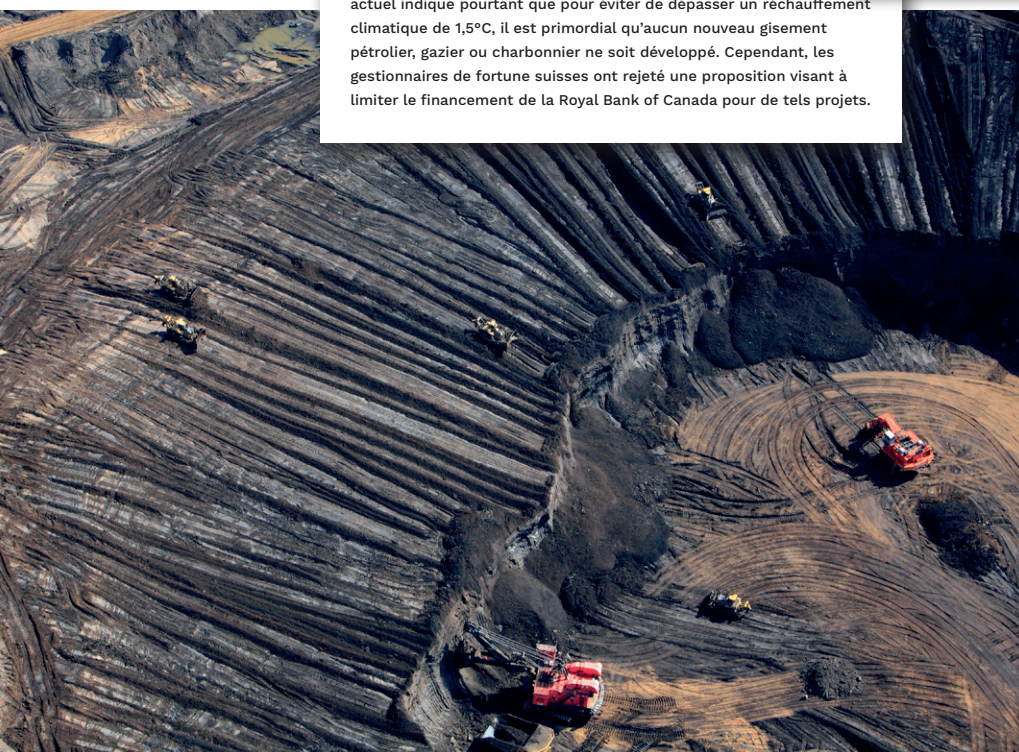
⁷ «The Board being the ultimate representative of shareholders' interests, we **will** hold relevant directors responsible in case of poor management of environmental, social or governance issues [...]» (Hervorhebung), [AXA Investment Managers – Corporate Governance & Voting Policy](#) (février 2023), p. 8, consulté la dernière fois le 01.01.2024.

⁸ Selon Climate Action 100+ [Company Assessment](#). Tant pour ExxonMobil Corp., American Electric Power Company Inc. que Toyota Motor Corporation, des lacunes significatives dans les stratégies climatiques sont mises en évidence. A l'exception de Vontobel, tous les gestionnaires de fortune de cet échantillon sont membres de Climate Action 100+. Page web consultée pour la dernière fois le 01.01.2024.



Royal Bank of Canada

La Royal Bank of Canada est l'un des plus importants bailleurs de fonds de l'industrie des combustibles fossiles. Elle porte notamment une responsabilité importante pour les dommages environnementaux liés à l'extraction de sables bitumineux. Le consensus scientifique actuel indique pourtant que pour éviter de dépasser un réchauffement climatique de 1,5°C, il est primordial qu'aucun nouveau gisement pétrolier, gazier ou charbonnier ne soit développé. Cependant, les gestionnaires de fortune suisses ont rejeté une proposition visant à limiter le financement de la Royal Bank of Canada pour de tels projets.





ExxonMobil

Darren Woods est responsable de la stratégie d'ExxonMobil en tant que PDG et président du conseil d'administration. La société américaine figure parmi les plus grands producteurs de pétrole et de gaz au monde, et elle est également l'une des plus nuisibles pour l'environnement. Les plans de l'entreprise prévoient de continuer à extraire de grandes quantités de combustibles fossiles au cours des prochaines années. Ainsi, le géant pétrolier sabote les objectifs climatiques de l'Accord de Paris. Malgré cela, les gestionnaires de fortune suisses ont soutenu la réélection de Darren Woods.



En bref:

Voici comment la gestion de fortune d'UBS partage la responsabilité pour la destruction du climat et de l'environnement des entreprises dans lesquelles elle investit.



1. La gestion de fortune d'UBS gère des actions d'ExxonMobil pour un montant de plusieurs milliards de francs suisses pour ses fonds d'investissement. Des caisses de pension, des fondations et des petits épargnants (par exemple pour le pilier 3a) investissent dans les fonds d'UBS.



2. ExxonMobil mise toujours massivement sur l'exploitation des combustibles fossiles, malgré les attentes contraires de certains actionnaires. Le géant pétrolier va à l'encontre des objectifs climatiques de l'accord de Paris avec sa stratégie nocive pour les êtres humains et la nature.



3. Malgré cela, la gestion de fortune d'UBS approuve la réélection du président du conseil d'administration Darren Woods, qui est largement responsable de la stratégie d'ExxonMobil.



4. De facto, UBS approuve la stratégie d'ExxonMobil et est coresponsable des activités commerciales climatiques et environnementalement nocives menées par le géant pétrolier.

ExxonMobil

COMMENT LES GESTIONNAIRES DE FORTUNE DOIVENT ASSUMER LEUR RESPONSABILITÉ

Les investisseurs et les gestionnaires de fortune doivent utiliser leurs droits de vote de manière cohérente pour soutenir les objectifs internationalement reconnus de protection du climat et de la biodiversité dans le cadre de l'actionnariat actif. Cela est particulièrement important lorsque les mesures d'engagement envers l'entreprise n'ont pas conduit à une amélioration significative de la stratégie ou des pratiques commerciales au fil des années.

Exigences pour une utilisation efficace des droits de vote

Pour assumer leur responsabilité, les gestionnaires de fortune doivent soutenir, avec leurs droits de vote, TOUTES les propositions présentées par les entreprises dans lesquelles ils investissent, qui engagent au moins l'entreprise à :

- mettre en place et suivre un plan de transition climatique fondé sur des données scientifiques, aligné sur les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat, y compris les émissions du scope 3, les objectifs intermédiaires et les mesures pour les atteindre.
- Des efforts pour aligner toutes les activités économiques le long de la chaîne d'approvisionnement avec la Convention internationale sur la diversité biologique (exigence minimale: stratégie de non-déforestation et rapport sur l'identification et la réduction des impacts environnementaux).

Les propositions de la direction ou des actionnaires qui limitent ces exigences doivent être systématiquement rejetées.

Les responsables de la direction ou du conseil d'administration qui entravent ces engagements depuis des années doivent être amenés à rendre des comptes en refusant de confirmer leur réélection, en ne donnant pas décharge ou en rejetant le rapport de rémunération.

Les gestionnaires de fortune doivent publier leurs attentes à l'égard des entreprises dans lesquelles ils investissent ainsi que leur comportement de vote correspondant dans des lignes directrices de vote contraignantes et claires. Ils doivent publier leur intention de vote avant les votes dans les cas où c'est déterminant pour obtenir un impact.

Les gestionnaires de fortune doivent rendre publics leur comportement de vote au plus tard un mois après un vote et justifier clairement leur position dans les cas les plus ambigus.

EMS-Chemie

L'objectif net zéro d'EMS-Chemie concerne seulement 1% de ses émissions. Ces dernières vont même augmenter au lieu de diminuer au cours des prochaines années. Malgré un dialogue inexistant sur ce sujet ces dernières années, tous les gestionnaires de fortune suisses ont confirmé la réélection du président du conseil d'administration, Bernhard Merki.



Pour la note de bas de page 5: Directives et lignes directrices de vote analysées (à la date de référence du 31 janvier 2024):

- Vontobel Asset Management [Voting Policy Statement](#) (mars 2022)
- GAM Investments [Corporate Governance and Voting Principles](#) (janvier 2024)
- Swisscanto Fund Management Company [Voting policy at Annual General Meetings](#) (mars 2022); [Swisscanto Sustainability Proxy Voting Guidelines](#) (mars 2023)
- BlackRock [BlackRock Investment Stewardship: Global Principles](#) (janvier 2024)
- Swiss Life Asset Management [Swiss Life Asset Management AG Voting Policy](#) (mai 2019)
- Credit Suisse [Proxy Voting Guidelines](#) (mai 2023)
- AXA Investment Managers [Corporate Governance & Voting Policy](#) (février 2023)
- Lombard Odier Funds (Europe) S.A., Lombard Odier Asset Management (Switzerland) SA, Lombard Odier Asset Management (Europe Ltd) [Proxy Voting Policy; Corporate Governance Principles and Proxy Voting Guidelines](#) (2024)
- UBS Asset Management [Proxy Voting: Summary Policy & Procedures](#) (2023)
- Pictet Asset Management [Responsible Investment Policy](#) (janvier 2023)



GREENPEACE

Impressum

Voter contre le climat et la biodiversité

Greenpeace Suisse, mars 2024

Auteurs et autrice: Peter Haberstich et Niki Vischer, expertes des questions liées à la finance pour Greenpeace Suisse. Les recherches de données ont été effectuées par Olivier Christe

Relecture: Yvonne Anliker, Fanny Eternod

Traduction en français: Mathias Schlegel

Traduction en anglais: Niki Vischer

Mise en page, illustration et mise en images: Franziska Neugebauer

Photos: © Jiri Rezac / Greenpeace (Couverture), © Jens Küsters / Greenpeace (p.5), © Jiri Rezac / Greenpeace, © William Akehurst / Greenpeace, © Greenpeace (p.6), © Alley Pentecost / Greenpeace, © George Nikitin / Greenpeace, © Nilmar Lage / Greenpeace (p.7), © Keystone / Arno Balzarini (p.8), © William Akehurst / Greenpeace (p.9)

Greenpeace Suisse, Badenerstrasse 171, case postale, CH-8036 Zurich,
suisse@greenpeace.org

Nous finançons notre engagement en faveur de l'environnement exclusivement par l'intermédiaire de particuliers et de fondations, car l'indépendance fait notre force:
IBAN CH07 0900 0000 8000 6222 8